

les petits déj'éco

compte rendu

Les petits déj' éco sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux du développement économique, aux élus et techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit trois fois par an.

L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE DANS LA LOIRE

Intervention de Jean-Luc CHAPELON, responsable du pôle « développement international » à la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

La région Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région exportatrice : en troisième position derrière l'Ile-de-France et la transfrontalière Grand Est. Le département de la Loire, lui, affiche une balance commerciale à l'équilibre. La première zone d'exportation du département demeure l'Union européenne (65% des exportations) avec une forte activité vers nos voisins directs (Italie + Allemagne + Espagne + Belgique + Royaume-Uni = 48,5% des exportations). Les secteurs les plus concernés sont l'agroalimentaire, le textile, les biens d'équipements mécaniques et le biomédical.

L'industrie chimique est le premier exportateur de la Loire. La majeure partie du top 15 des exportateurs ligériens sont à capitaux étrangers. On retrouve une cinquantaine de leaders mondiaux ou européens sur leur segment.

La CCI accompagne l'internationalisation d'un millier d'entreprises dans la Loire. Elle propose différents outils (club international, GO export...) adaptés au projet de l'entreprise.

Une nouveauté majeure : la création de la Team France de l'export, réunissant cinq partenaires majeurs : Business France, CCI, BPI, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et la



COUPELON Pascal / epures

Région. Cette plateforme en forme de guichet unique de l'export offre différents services d'accompagnement des entreprises vers leur internationalisation.

Les données présentées lors du petit dej'éco viennent des services des douanes pour l'année 2018.

Intervention de Guillaume JOUSSELME, chargé d'affaires internationales à bpifrance

<u>Guillaume.jousselme@bpifrance.fr</u>; Tél. : +33 (0)4 37 24 80 12 - Mob. : +33 (0)6 48 17 77 38

Bpifrance accompagne les entreprises dans leur développement à l'export. L'accompagnement par la Banque Publique d'Investissement (BPI) est conditionné :

- Le négoce international est exclu
- Il faut que la valeur ajoutée (ie R&D, design ou conception, fabrication, ...) créée par l'entreprise soit faite au moins en partie en France (20% si CA < 150 M€, 50% si CA > 150M€)
- Le pays visé doit être éligible à la politique d'assurance-crédit (PAC 2019, carte dans la présentation projetée)

La BPI propose différents outils financiers :

- L'assurance prospection: pour financer et sécuriser ses dépenses de prospection en s'assurant contre le risque d'échec commercial à l'export
- La garantie des cautions et préfinancement des marchés: pour faciliter l'émission de cautions et la mise en place de crédits de préfinancements dans le cadre de contrats exports.
- La garantie de projet international : pour maîtriser les risques économiques d'une implantation hors UE (implantation de filiale ou rachat d'entreprise locale)
- L'assurance change : pour couvrir les risques liés aux variations de change sur des opérations individuelles d'exportations
- L'assurance-crédit : pour couvrir les risques liés à l'exécution des contrats ou de leur paiement
- Le prêt croissance internationale : pour financer les dépenses des entreprises liées au développement de leur activité d'export

- La garantie des prêts bancaires : pour faciliter la contraction de prêts bancaires en garantissant la banque prêteuse.

Un nouvel outil n'apparaît pas dans le document diffusé : l'assurance change flux UK, pour couvrir les risques liés aux fluctuations de change sur des opérations de commerce courant dans un contexte d'incertitudes liées au Brexit.

Intervention de Sigolène SAUNIER-HRUSTIC, directrice adjointe relations internationales à la ville de Saint-Étienne

La Ville de Saint-Étienne a souhaité tirer profit de son réseau à l'international pour mettre en place un outil unique en France : la pépinière internationale d'entreprises. La structure s'intègre dans un réseau de 5 villes (Monastir, Tamatave, Katowice, Sierre et Saint-Étienne). Des entrepreneurs étrangers sont accueillis dans la pépinière et accompagnés dans leur projet.

La résidence dure jusqu'à trois semaines et offre des services de mise en réseau (à l'échelle locale et internationale) et facilite l'accueil physique des entrepreneurs.



COUPELON Pascal / epures

les petits déj'éco



46 rue de la télématique CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1 tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09 mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com